



Mairie de SURY-PRES-LERE

LA MOTTE - B.P 19

18240 SURY PRES LERE

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de Sury-Près-Léré
se réunira, en séance ordinaire le 08 mars 2022, à 19 heures 00.

Objet de la réunion

A la mairie de Sury Près Léré.

Ordre du jour :

- Compte de gestion 2021.
- Compte administratif 2021.
- Affectation de résultat 2021.
- Amortissements 2021.
- Investissements 2022.
- Achat d'un bâtiment.
- Travaux de voirie.
- Aménagement des abords du monument aux morts.
- Budget 2022.
- Demandes de subventions 2022.
- Questions diverses.

Fait à Sury-Près-Léré, le 02 mars 2022

Le Maire

Pascal VIGUIE

